

RCS : BELFORT
Code greffe : 9001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BELFORT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00350
Numéro SIREN : 830 854 030
Nom ou dénomination : 2KINGS

Ce dépôt a été enregistré le 09/06/2020 sous le numéro de dépôt 1253

Greffe du tribunal de commerce de BELFORT



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 09/06/2020

Numéro de dépôt : 2020/1253

Déposant :

Nom/dénomination : 2KINGS

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 830 854 030

N° gestion : 2017 B 00350



En Euro

ACTIF

	Valeurs au 31/12/19			% de l'actif	Valeurs au 31/12/18	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles				1		
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours	4 700,00		4 700,00			
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				1		
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles	8 818,93	2 874,56	5 944,37		2 764,97	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	557,00		557,00		3 147,00	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	14 075,93	2 874,56	11 201,37	1	5 911,97	1
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	2 685,78		2 685,78			
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				92		93
Clients (3)	755 664,40		755 664,40		702 521,61	
Clients douteux, litigieux (3)						
Clients factures à établir (3)						
Personnel et comptes rattachés (3)						
Créances fiscales et sociales (3)	2 305,98		2 305,98		4 256,96	
Débiteurs divers (3)	13 504,25		13 504,25		155,37	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	50 220,45		50 220,45	6	50 096,55	7
Charges constatées d'avance (3)	1 242,33		1 242,33		879,24	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	825 623,19		825 623,19	99	757 909,73	99
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	839 699,12	2 874,56	836 824,56	100	763 821,70	100

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

En Euro

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Capital (dont versé : 2 500,00)

Primes d'émission, de fusion, d'apport

Écarts de réévaluation

Écart d'équivalence

Réserves

Réserve légale

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

Report à nouveau

Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)

SITUATION NETTE

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

TOTAL CAPITAUX PROPRES
AUTRES FONDS PROPRES

Produit des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES
PROVISIONS

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS
DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)

Emprunts et dettes financières diverses (3)

Groupe et associés

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Fournisseurs

Fournisseurs, factures non parvenues

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés

Autres dettes

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

TOTAL DETTES

Écarts de conversion passif

TOTAL PASSIF GÉNÉRAL

	Valeurs au 31/12/19	% du passif	Valeurs au 31/12/18	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 2 500,00)	2 500,00		2 500,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		12		3
Réserve légale	250,00		250,00	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	97 259,44		25 118,63	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	29 390,89	4	81 060,81	11
SITUATION NETTE	129 400,33	15	108 929,44	14
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	129 400,33	15	108 929,44	14
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	295 054,97	35	244 210,84	32
Emprunts et dettes financières diverses (3)	14 166,69	2	17 500,01	2
Groupe et associés	22 490,80	3	22 490,80	3
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	311 376,82	37	298 784,98	39
Fournisseurs, factures non parvenues	11 292,48	1	16 563,65	2
Dettes fiscales et sociales	51 160,28	6	54 121,68	7
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	1 880,00			
Autres dettes	2,19		1 220,30	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	707 424,23	85	654 892,26	86
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	836 824,56	100	763 821,70	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

63 421,14

644 003,09

226 225,68

80 900,31

573 991,95

162 684,15

En Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 836 824,56 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 29 390,89 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Ces comptes annuels ont été établis le 17/02/2020.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Amortissements des biens décomposables :

L'entité non concernée, aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée.

En Euro

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel de bureau

3 ans

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Aucune dépréciation n'a été pratiquée au 31 décembre 2019.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Aucune dépréciation n'a été pratiquée au 31 décembre 2019.

2KINGS

Société par actions simplifiée
au capital de 2.500,00 €
Siège social : Zone Industrielle Bourogne Morvillars
90120 MORVILLARS
RCS BELFORT 830 854 030

COMPTES

de l'exercice clos le 31 décembre 2019

- Bilan
- Annexe

Pour copie certifiée conforme,
Le Président :

Julien NICOD

ATHENA CONSEIL

Société d'Avocats inscrite au Barreau de Mulhouse
5 Rue Victor Schoelcher
68200 MULHOUSE
Tél. 03 89 65 55 66
ay.diebold@athena-avocats.fr


COPIE CERTIFIEE CONFORME

2KINGS

Société par actions simplifiée
au capital de 2.500,00 €

Siège social : Zone Industrielle Bourogne Morvillars
90120 MORVILLARS
RCS BELFORT 830 854 030

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 MARS 2020

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

- **Affectation proposée par le Président**

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 29.390,89 € et d'affecter le résultat de la manière suivante :

-A titre de dividende :	9.400,33 €
-Au compte « Autres réserves » :	19.990,56 €

Ce dividende serait mis en paiement à compter du jour qui sera fixé par le Président.

Il est rappelé que ce dividende est soumis (sauf demande expresse des associés, et sous réserve qu'ils respectent les conditions imposées par la loi) au prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,8 %, institué par l'article 117 quater du Code général des impôts, applicable aux dividendes perçus à compter du 1er janvier 2018. Ce prélèvement n'est pas libératoire de l'impôt sur le revenu. Le dividende est également soumis aux prélèvements sociaux au taux de 17,2 %.

L'imposition du dividende est effectuée soit selon le régime du Prélèvement Forfaitaire Unique de 30 %, déjà précompté comme exposé ci-dessus soit, sur option de l'actionnaire selon le régime de l'impôt sur le revenu après application, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Conformément à l'article 243 bis du CGI, il est rappelé que l'exercice clos le 31 décembre 2019 correspond au troisième exercice de la société et que les distributions de dividendes suivantes ont été effectuées au titre des exercices précédents :

	Dividende distribué	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %
Exercice 2018	8.920,00 €	8.920,00 €	0
Exercice 2017	12.500,00 €	12.500,00 €	0

- **Affectation décidée par l'Assemblée Générale**

2^{ème} RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 29.390,89 €, comme suit :

-A titre de dividende :	9.400,33 €
-------------------------	------------

GB JN

-Au compte « Autres réserves » :

19.990,56 €

Il reviendra par conséquent à chacune des 250 actions composant le capital un dividende de 37,60 € mis en paiement à compter du jour fixé par le Président.

Il est rappelé que ce dividende est soumis (sauf demande expresse des associés, et sous réserve qu'ils respectent les conditions imposées par la loi) au prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,8 %, institué par l'article 117 quater du Code général des impôts, applicable aux dividendes perçus à compter du 1er janvier 2018. Ce prélèvement n'est pas libératoire de l'impôt sur le revenu. Le dividende est également soumis aux prélèvements sociaux au taux de 17,2 %.

L'imposition du dividende est effectuée soit selon le régime du Prélèvement Forfaitaire Unique de 30 %, déjà précompté comme exposé ci-dessus soit, sur option de l'actionnaire selon le régime de l'impôt sur le revenu après application, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Conformément à l'article 243 bis du CGI, il est rappelé que l'exercice clos le 31 décembre 2019 correspond au troisième exercice de la société et que les distributions de dividendes suivantes ont été effectuées au titre des exercices précédents :

	Dividende distribué	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %
Exercice 2018	8.920,00 €	8.920,00 €	0
Exercice 2017	12.500,00 €	12.500,00 €	0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme,
Le Président

Julien NICOD

Le Directeur Général

Guillaume BERTIN



Guillaume BERTIN